

En ce moment  
à la **Maison des projets**

**les  
projets**

**urbains  
de vitry**



- Poursuivre  
l'**aménagement**  
de la 305
- Reconquérir  
les **bords de Seine**
- **Développer**  
le potentiel  
économique
- Travailler les liens  
au sud de **la ville**
- Préserver  
l'**attractivité**  
des coteaux
- **Diversifier**  
l'offre de logements

**81 500 habitants**, 48<sup>e</sup> ville de France, 11,67 km<sup>2</sup>,  
6 762 habitants/km<sup>2</sup> (111 en France), **3 100 entreprises**,  
**25 860 emplois**, 38 936 actifs, 24 % des Vitriots  
travaillent à Vitry, 30 % des Vitriots travaillent à Paris,  
**33 120 logements**, 22 % de maisons individuelles  
(57 % au Coteau, 56 % au Plateau sud, 45 % à la Ferme),  
**41 % d'habitat social**, 8 lignes de bus RATP,  
1 ligne RER SNCF avec **2 gares**, 49 % des déplacements  
domicile/travail en transport en commun, 50 000 voyageurs  
par jour sur la ligne de bus 183, **451 avenues, rues, allées,**  
**impasses, voies...**, 142 km de voirie, 240 km de  
réseau d'assainissement, **200 km de trottoirs**, 92 places  
de stationnement pour personnes à mobilité réduite,  
**52 carrefours avec feux tricolores**, **80 000 arbres**,  
un quart de la ville couvert par les espaces verts, 3 relais-  
mairie, 600 places dans les **7 crèches**, 3 haltes-garderies,  
306 personnes âgées logées en résidence ou maison de  
retraite, 3 760 élèves dans les **24 écoles maternelles**,  
5 258 élèves dans les 20 écoles élémentaires,  
**12 gymnases** ou complexes sportifs, 1 patinoire,  
**1 piscine**, 33 tables de tennis de table au pied des  
ensembles immobiliers, **17 équipements sportifs de**  
**proximité** (football, basket, hand), 780 000 passages  
enregistrés dans les équipements sportifs en 2003,  
**300 associations**, 10 comités de quartiers  
5 500 visiteurs depuis l'ouverture de la **maison des projets**,  
**45 000 connexions** par mois sur le site internet de la ville.

# De la préhistoire à 1900 Vitry ne s'est pas construite en un jour !

La position géographique de Vitry, depuis le creux du fleuve jusque sur le plateau, explique pourquoi et comment la ville s'est développée.

- **Témoignages** de présence humaine à Vitry dès l'époque préhistorique.
- **I<sup>er</sup> siècle** : un colon romain nommé Victorius s'installe face au coude que fait la Seine. Il laissera son nom à l'endroit : Victoriacus, puis Vitriacum et enfin, au IX<sup>e</sup> siècle, Vitrii-lès-Parisii.
- **XIII<sup>e</sup> siècle** : la famille Langlois construit une ferme et creuse un port : le port à Langlois, devenu au fil des siècles le Port-à-l'Anglais.
- **XIV<sup>e</sup> siècle** : Vitry est composée de 2 villages, le Port-à-l'Anglais sur la Seine et le bourg de Saint Gervais-Saint Protais et Saint Germain autour de l'actuelle place du Marché.
- **XVIII<sup>e</sup> siècle** : l'activité est principalement agricole, mais Vitry est surtout renommée pour ses pépinières d'arbres fruitiers, de plantations d'ornement locales et exotiques qui s'exportent jusqu'en Chine !
- **1800** : Vitry compte 1 947 habitants.
- **1842** : création d'une poste aux lettres avec 4 distributions de courrier par jour.
- **1850-1900** : de nombreuses entreprises s'implantent dans la zone entre les chemins de fer et la Seine (usine de pâtes, savonnerie, fabrique d'acide sulfurique...).
- **1862** : construction de la gare.
- **1891** : une ligne de tramway à cheval « place du Châtelet-Choisy » passe via Vitry sur le tracé de l'actuelle RN 305.
- **1894** : le réseau téléphonique atteint Vitry (5 abonnés seulement !), une cabine téléphonique est installée 4 ans plus tard.



## LES PROJETS URBAINS DE VITRY



# De 1900 à 2006 Vitry dans l'air de son temps

L'afflux de population nécessite des changements dans les infrastructures de la ville. La commune viabilise les rues, crée des écoles, rehausse même des immeubles et se bat pour le développement du service public.

- **1910** : la crue de la Seine détruit 1 500 logements et laisse 8 500 Vitriots sans abri.
- **1911** : le château de Vitry et son parc sont détruits (après référendum serré), la surface urbanisée est doublée, naissance des quartiers pavillonnaires.
- **1913** : ouverture du cinéma « le Casino ».
- **Dans l'entre-deux-guerres**, 16 usines supplémentaires s'installent, surtout dans les secteurs de la métallurgie et de la chimie.
- **Des spéculateurs** s'emparent des terres agricoles, les lotissent et les commercialisent... champs de boue sans rue, sans égout, sans eau. Apparaissent les « mal-lotis ».
- **1923** : construction du premier grand ensemble de Vitry, l'immeuble des Papelots (rue Édouard-Til) 140 logements HBM (habitat bon marché).
- **1926** : ouverture du dispensaire.
- **1939** : les autobus remplacent les tramways.
- **Dès 1950**, la municipalité favorise le logement social et la plupart des grands ensembles voient le jour.
- **En 1954**, 10,2 % des ménages disposent d'une baignoire ou d'une douche, 79,8 % en 1975 !
- **1958** : création de la ZUP (zone d'urbanisation prioritaire), Vitry ne doit pas devenir une ville dortoir.
- **Années 1960** : "le grand ensemble", vaste opération de construction de logements, s'étend le long de la RN 305. En 1974, 7 051 logements.
- **1990** : l'habitat se caractérise par des logements collectifs (24 000) et pavillonnaires (8 000).



## LES PROJETS URBAINS DE VITRY





# Des partenaires et des outils pour Vitry

Un certain nombre de documents officiels permettent de cadrer les actions publiques au niveau local, départemental, régional, national et européen. Les acteurs locaux et publics et les documents sur lesquels ils s'appuient ont chacun leurs spécificités tout en s'emboîtant les uns dans les autres d'une façon cohérente, un peu à la manière de poupées russes. Ce sont autant de leviers d'action pour réaliser les projets urbains de Vitry.

## Au niveau local

Le plan local d'urbanisme (PLU) remplace le POS (plan d'occupation des sols), avec une nouveauté : il s'appuie sur la concertation avec les habitants. Il a été voté par le conseil municipal en mai 2006.

## Au niveau intercommunal

Seine-Amont Développement s'organise en syndicat mixte intercommunal afin de devenir un interlocuteur pertinent au service des collectivités locales pour enrichir le travail d'aménagement sur le territoire.

## Au niveau départemental

Le schéma départemental d'aménagement « Objectif 2020 » (SDA) regroupe les objectifs que souhaite atteindre le département à l'horizon 2020.

## Au niveau régional

Le contrat de projets État-région est un accord passé entre l'État et la région pour 7 ans (de 2007 à 2013). Il définit les actions que l'État, la Région et leurs partenaires s'engagent à mener conjointement.



## Au niveau national

Pour développer l'activité économique, améliorer les transports en commun, assurer un développement résidentiel équilibré, 12 villes, le conseil général, la région et l'État s'engagent dans une opération d'intérêt national (OIN) couvrant le territoire de Seine-Amont. Un établissement public d'aménagement au sein duquel les élus locaux auront une place privilégiée contribuera à l'aménagement de ce territoire. Avec les populations locales, un schéma opérationnel est à élaborer dans les prochains mois.

## Au niveau européen

Le pôle de compétitivité mondial Méditech Santé résulte de la combinaison, sur un même territoire, de trois ingrédients : entreprises, centres de formation et unités de recherche.

# LES PROJETS URBAINS DE VITRY



32 000 Vitriots habitants aux abords de la RN 305, 50 000 voyageurs dans le bus, 30 000 véhicules par jour, « colonne vertébrale » du territoire de Seine-Amont, lien naturel entre Paris et Orly, la RN 305 représente un enjeu d'avenir et d'équilibre, à la fois porteuse d'affirmation de la ville et de diversité urbaine.



# Poursuivre l'aménagement de la 305



*« Le préfet de région a pu constater que les ambitions des élus (...) n'étaient à ce stade pas satisfaites, ceux-ci rappelant tout particulièrement leur demandes de tramway sur la RN 305. »*

2<sup>e</sup> rapport du Préfet de région au Premier Ministre sur l'Opération d'Intérêt National "Seine-Amont-Orly-Rungis"

## Faire un véritable boulevard urbain

→ un lieu de centralité où pourront coexister différentes activités : commerces, loisirs, activités culturelles, hôtellerie, restauration, etc.  
 → une articulation efficace entre les besoins de circulation automobile et les besoins piétons, dans une vision du développement qui articule protection de l'environnement, enjeux économiques, besoins de ville et de vie des uns et des autres.

## Obtenir un tramway

L'implantation d'un tramway, sur les emprises actuelles de la ligne du bus 183, fait désormais partie des projets acquis. Elle nécessite la poursuite de l'élargissement de la RN 305 pour le site propre auquel le conseil général s'attèle. Le projet de tramway sur la RN 305 ouvre aujourd'hui des perspectives pour un projet global de requalification de cet axe comme « vitrine » de Vitry.

## Valoriser l'idée du « boulevard des arts »

La poursuite de l'aménagement de la RN 305 donnera une illustration exemplaire de ce que peut être un boulevard urbain de centre-ville :

pas seulement un secteur de traversée ou une zone commerciale, mais un lieu où l'on a envie de s'arrêter, sortir, se cultiver, se promener.

## Diversifier les aménagements par secteur

→ au nord, une présence commerciale déjà significative (Tang, Metro, Conforama, Leroy Merlin, Fly...) appelée à être développée, notamment sur la Zac Concorde-Stalingrad et une mixité organisée entre l'habitat (en arrière-plan) et les activités tertiaires et commerciales (en façade de l'axe).  
 → au centre, des services administratifs (hôtel de ville, Sécurité sociale, Poste), des équipements culturels (théâtre Jean-Vilar, bibliothèque municipale, cinéma Robespierre, Mac/Val...) et des œuvres d'art implantées sur l'espace public ont vocation à être confortés.  
 → au sud, la valorisation de l'entrée de ville avec le développement d'un pôle tertiaire et commercial et de la mixité habitat/activités redonnera une image et un usage de proximité à cette portion.

## LES PROJETS URBAINS DE VITRY

### En cours de réalisation



- La résidence étudiante Henri-Laborit au 64, boulevard Stalingrad a ouvert ses portes en septembre 2006 pour accueillir 247 étudiants.
- Le conseil général poursuit les travaux d'aménagement et engazonne les parcelles libérées en attendant de pouvoir agrandir le site propre.
- Le conseil municipal du 11 octobre 2006 a fixé les objectifs et les modalités de la concertation préalable aux futurs aménagements du secteur RN305-sud avec les habitants, les associations...



Structure nord-sud assez développée (RN 7 et 305, quais de la Seine), les liaisons est-ouest ne sont assurées que par un axe (RD 55 et 48). De la RN 7 à la Seine, l'aménagement des espaces urbains doit redonner une cohérence à toute cette partie de la ville. D'ouest en est, une succession de projets est mise en avant par les acteurs du développement local.



# Travailler les liens au sud de la ville

## Développement de l'entrée de ville RN 7

Projet de tramway sur la RN 7 [en interconnexion avec le terminus de la ligne 7 du métro], opportunités foncières sur ce secteur, présence du pôle d'enseignement et de recherche CNRS/Chérioux, le développement d'une pépinière d'entreprises, aménagement du parc des Lilas ainsi que l'ouverture d'une partie du domaine Chérioux.

## Liaison structurante

Affirmation d'une liaison structurante est-ouest, sur les voies existantes, et dont la vocation principale est d'accueillir un transport en commun reliant les secteurs d'habitat du sud de la commune aux secteurs d'emploi des bords de Seine.

## Développement du parc départemental des Lilas

→ potentiel exceptionnel pour la valorisation de l'image, de l'attractivité et du cadre de vie de Vitry  
→ élément structurant du paysage  
→ « pôle vert » attractif à l'échelle de la commune et du département (espaces de loisirs et de promenade,

mais aussi conservation, mise en valeur, voire même création d'activités de production traditionnelles liées au travail de la terre)  
→ point de départ pour une approche globale du paysage et de la biodiversité.

## Développement de la RN 305-sud

Achèvement du site propre, construction de logements, implantation d'activités et mise en valeur de l'entrée de ville par la RN 305.

## Restructuration du quartier Balzac

L'ouverture du grand ensemble Balzac sur l'arc sud est un élément essentiel de sa requalification et de son intégration.

## Développement du pôle Ardoines

→ interconnexions de plusieurs modes de transport en commun dans ce secteur  
→ nouvelle liaison entre la gare des Ardoines et la Seine.

## Nouvelles traversées

Création d'un nouveau pont sur la Seine et d'un nouveau franchissement de la voie ferrée.



*« Le projet de l'arc sud valorise une liaison des espaces entre eux pour affirmer la ville et ses quartiers. »*

PADD - mars 2006

# LES PROJETS URBAINS DE VITRY

## En cours de réalisation



- Le conseil municipal du 11 octobre 2006 a fixé les objectifs et les modalités de la concertation préalable aux futurs aménagements du secteur Plateau-Moulin-Vert avec les habitants, les associations...
- L'opération Pauline-Lacroix (SA Moulin-Vert) est en cours de réalisation : construction de 9 logements sociaux.
- La convention avec l'Agence nationale de renouvellement urbain est en cours de signature pour l'opération Balzac-Touraine-Marronniers.



Zone industrielle adossée, espace séparé de l'habitat pour des raisons d'hygiène et de nuisances, la ville a progressivement tourné le dos à la Seine.

Aujourd'hui, il est possible de « retrouver le fleuve » pour tous, et cela implique un projet d'aménagement fort et ambitieux, soutenu par la dynamique du syndicat Seine-Amont et du département.



# Reconquérir les bords de Seine

*« Valoriser et partager l'atout que constitue la Seine, c'est à la fois ouvrir les berges aux résidents pour les loisirs, l'habitat, l'activité économique. »*

PADD – mars 2006

## Valoriser cette identité de Vitry

Vitry est bordée par la Seine sur 4,4 km de long. Élément constitutif du territoire, le fleuve a marqué de son empreinte le développement urbain, industriel et social de la partie est de la ville. C'est un facteur du développement local, de réflexion sur l'habitat, de reconquête et de mutation des zones d'activités, d'aménagement de sites récréatifs, de gestion de l'environnement, de réaménagement du réseau de voirie.

## Concilier développement durable et activités économiques

L'aménagement des berges de Seine à Vitry doit démontrer qu'il est possible de concilier développement durable et activités économiques. Les projets d'aménagement en cours et à venir doivent aussi tenir compte du risque d'inondation lié aux crues de la Seine. Pour cela, Vitry dispose d'un PPRI (plan prévisionnel des risques d'inondation) approuvé et annexé au PLU, qui permet la prise en considération de ce risque dans l'ensemble des réflexions.



## Aménager des espaces de loisirs

La reconquête des berges passe par des aménagements paysagers pour les loisirs, les circulations douces, les activités festives, la préservation des peuplements végétaux et aquatiques naturels...

## Favoriser le transport fluvial

La reconquête de la Seine signifie également favoriser le développement de moyens de transports alternatifs, le transport fluvial, de voyageurs et de marchandises.

## Créer des zones de logement et d'activités tertiaires

La revalorisation des quais et berges de Seine vise à privilégier au nord la construction d'habitat et à partir du pont du Port-à-l'Anglais d'activités diversifiées tout en conservant les perspectives et points de vue sur la Seine et la vallée afin de tirer avantage de cette situation privilégiée et jusqu'à maintenant peu utilisée.

## Développer le transport en commun en site propre (TCSP)

Les quais constitueront à terme une voirie urbaine aménagée pouvant accueillir un site propre à travers une liaison Paris-Bibliothèque/gare des Ardoines qui renforcera encore l'attractivité de ce secteur.

# LES PROJETS URBAINS DE VITRY

## En cours de réalisation



- Les logements prévus dans le cadre de la Zac Port-à-l'Anglais se construisent.
- Le conseil général a défini trois objectifs : rendre les berges accessibles au public, permettre la continuité d'une piste cyclable et valoriser le patrimoine fluvial.



La zone d'activité est un atout pour la ville. Dans le même temps, son cadre a vieilli et elle abrite ici ou là des activités difficiles à faire vivre en milieu urbain, ce qui impose une réflexion nouvelle sur cette zone.



# Développer le potentiel économique



→ d'autres enfin souhaitent faire évoluer leurs activités et leurs installations [EDF et la SNCF en particulier] et il s'agira d'accompagner ces mutations au mieux des intérêts des uns et des autres.

## Restructurer globalement la zone d'activités

- offrir une plus-value aux entreprises existantes et à venir
- aménager le cadre de vie et développer les services aux entreprises et aux salariés (accessibilité, image, services, qualité environnementale, valorisation des berges...)
- conforter et renouveler l'activité économique, favoriser l'emploi, notamment pour les Vitriots.

→ éviter le développement de fonctions peu créatrices de richesses ou nuisantes, ce qui suppose une sélectivité des projets d'implantation ou d'extension et une prise en compte permanente des enjeux environnementaux dans les espaces économiques eux-mêmes.

→ assurer un dialogue constant et constructif avec les grandes entreprises locales présentes sur le territoire [SNCF, EDF, Sanofi-Aventis, Air Liquide...], afin de soutenir leur développement.

## Accompagner la mutation des territoires

Les grandes entreprises industrielles vont être amenées à évoluer :

- certaines doivent être confortées, voire développées, car elles constituent des points d'appui essentiels de l'armature économique de Vitry [Sanofi-Aventis, EDF ou Air Liquide par exemple]
- d'autres, au contraire, doivent être relocalisées, en raison des risques qu'elles présentent incompatibles avec un fonctionnement en milieu urbain et qui bloquent toute possibilité d'évolution sur de larges périmètres [BP]

## Faire des Ardoines un « pôle » fort

Au sud, le « pôle Ardoines », organisé à partir de l'échange multimodal RER/Grand Tram/liaison Seine-Amont, pourra, une fois levée la contrainte de BP, accueillir le développement d'un nouveau quartier d'activités tertiaires, d'habitat et d'équipements, et notamment, le projet de l'institut des biosciences.

## Réfléchir les activités

→ consolider, renforcer et diversifier le tissu existant dans les différents secteurs de la ville et essentiellement sur la zone d'activités qui doit garder sa vocation économique tout en se transformant pour renforcer son attractivité [accessibilité, image, services, qualité environnementale, valorisation des berges...].

*« Les perspectives de développement du secteur seraient (...) très fortement impactées par le maintien du dépôt pétrolier. Un véritable projet de développement urbain, permettant d'organiser une certaine compacité urbaine, serait nécessairement compromis par le dépôt situé en son cœur. »*

2<sup>e</sup> rapport du préfet de région au Premier ministre sur l'opération d'intérêt national "Seine-Amont-Orly-Rungis"

# LES PROJETS URBAINS DE VITRY

## En cours de réalisation



- Les travaux de requalification de la rue Charles-Heller se terminent en décembre 2006. Ils visent à offrir une plus-value aux entreprises, aménager le cadre de vie et développer les services.
- Le service du Développement économique poursuit ses politiques de service aux entreprises (outils de communication, interlocuteur conseil, rencontres lors de petits déjeuners d'entreprise...).



# Préserver l'attractivité des coteaux

Constat et objectifs

Les quartiers du coteau et du plateau sont un « ailleurs », une situation rare et donc très attractive du point de vue de l'habitat dans une ville de la première couronne parisienne. Leur évolution doit donc être encadrée pour préserver leur attractivité.



*« La mise en valeur du secteur des coteaux doit se fonder sur une double action de protection et de renouvellement urbain nécessaire pour que ce site, très original en proche couronne, puisse pleinement jouer son rôle attractif, dans le cadre du projet urbain de la commune. »*

PADD - mars 2006

## Mettre en valeur les atouts

Les coteaux constituent un facteur de diversification de l'habitat qui contribue à l'équilibre de la ville dans tous ses aspects et leur préservation s'inscrit dans le besoin commun de tous les habitants d'avoir une ville diverse.

Ce secteur (un tiers de la superficie communale) possède d'indéniables atouts : zone pavillonnaire agréable et étendue, marquée par la verdure des jardins, sentes piétonnes organisant un circuit de promenades, points de vue en belvédère sur le sud de Paris et parc départemental des Lilas.

## Pallier aux difficultés de vie

Les coteaux, néanmoins, présentent aussi quelques difficultés de vie pour les habitants :

- insuffisance de certains services de proximité, en particulier le commerce
- insuffisance de transports en commun et de liaisons simples vers le centre-ville ou le parc des Lilas, etc.
- insuffisance de réseaux d'assainissement public permettant le raccordement des habitations.

## Renforcer l'environnement et le paysage

Les évolutions prévues sur ce quartier sont précisément encadrées et maîtrisées pour combiner la protection d'un environnement et d'un paysage porteurs d'une identité de quartier particulière, avec un développement mesuré.

- amélioration de la circulation dans les sentes (3,5 m de large) qui sont préservées et renforcées dans leur usage et valorisation des belvédères et des points de vue
- mise en valeur de la topographie, par la limitation des hauteurs des constructions et par la préservation des vues sur la vallée de la Seine
- production de types d'habitat divers (maisons de ville, petits collectifs, social et accession), ouverts sur l'environnement et ménageant une grande proportion d'espaces libres
- création d'espaces publics (jardins, squares, belvédères) valorisant la situation spécifique du secteur.

## LES PROJETS URBAINS DE VITRY

En cours de réalisation



● Réhabilitation de la résidence Auber (110 logements) par la Semise.

● Au travers des études en cours, la ville s'engage dans un projet qualitatif qui s'appuie sur la valorisation de l'existant et de l'environnement.



La municipalité a défini ses grands objectifs en matière d'habitat dans son programme local de l'habitat (PLH), adopté en juin 2005 : diversifier l'offre de logements pour répondre aux besoins tout en assurant une répartition équilibrée entre les quartiers.



# Diversifier l'offre de logements

*« Le Gouvernement souhaite (...) la construction de logements sur ce territoire stratégique, avec un triple objectif : renforcer l'attractivité de la première région économique européenne, améliorer l'équilibre du développement de l'Ile-de-France et mieux répondre aux besoins des populations. »*

2<sup>e</sup> rapport du préfet de région au Premier ministre sur l'opération d'intérêt national "Seine-Amont-Orly-Rungis"

## Créer une offre nouvelle et diversifiée de logements

- Offrir des réponses diversifiées en matière de logement : des logements sociaux, de l'accession à la propriété, du logement locatif privé, des résidences étudiantes, des logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées ou dépendantes...
- Permettre l'accueil des populations nouvelles, en particulier des salariés travaillant sur la commune ou à proximité, dans le souci d'effectuer un rapprochement domicile/travail.
- Permettre un parcours résidentiel adapté aux attentes et caractéristiques de chacun, pour que Vitry reste, dans ses différents quartiers, une ville diverse, une ville pour tous, une ville à multiples facettes.

## Améliorer les conditions d'habitat dans le parc social et privé

La quasi-totalité du parc social est bien entretenue grâce à des efforts financiers conséquents. La mise en place d'opérations d'amélioration de l'habitat

privé (Opah) permet d'offrir aux Vitriots de meilleures conditions de logement. Les récents programmes neufs ont répondu en partie à une demande des Vitriots, pour des besoins diversifiés (locatif social, accession à la propriété). Ils ont aussi favorisé l'arrivée de nouvelles populations. L'effort sera complété par une démarche plus soutenue d'accession sociale.

### Concrètement :

- construire 4 000 logements dont 1900 logements sociaux pour maintenir les proportions du parc existant (40 % de logement social, 60 % de logement privé) d'ici 2011
- favoriser une mixité des programmes dans les différents quartiers de la ville
- répondre aux besoins des jeunes par la mise à disposition de programmes de logements spécifiques (près de 400 logements et chambres étudiantes)
- répondre aux besoins des salariés vitriots par la commercialisation de nouveaux programmes
- réhabiliter au moins 650 logements du parc social existant

- engager des actions de renouvellement urbain dont la première concerne le quartier Balzac-Touraine-Marronniers
- réhabiliter environ 500 logements du parc privé dans les quartiers anciens
- remettre sur le marché au moins 50 logements vacants du parc privé
- démolir et reconstruire le foyer Rondenay (160 lits) et engager le traitement du foyer Manouchian
- mobiliser des dispositifs d'accompagnement social pour les personnes ayant des difficultés à accéder à un logement.

# LES PROJETS URBAINS DE VITRY

## En cours de réalisation



- Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah), lancée en juillet 2006, couvre un périmètre de 2200 logements pour lutter contre les copropriétés dégradées et l'habitat indigne.
- Les principales constructions ou réhabilitations de logements sociaux débiteront courant 2007.
- De nouvelles résidences sont en cours de commercialisation (les Coteaux de Vitry, les Allées du musée, le Clos Jean-Jaurès...).

